

Programme de formation

Droits et contrats de la musique

Objectifs :

Les intermittents du spectacle et les artistes auteurs sont comme des artisans, porteurs de compétences « métiers » qu'ils ont la nécessité de développer mais ils sont également porteurs de projets, de leur projet, très personnel souvent. Ils ont la nécessité absolue de développer alors des compétences dites transversales. Parmi ces compétences, celles liées aux aspects contractuels et aux droits d'auteurs sont certainement celles qui sont prioritaires.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- identifier les acteurs et comprendre la logique d'un contrat dans la musique
- connaître les différents types de contrats
- comprendre et analyser une proposition de contrat
- repérer les manques et identifier les risques
- utiliser un contrat type à bon escient

Publics et prérequis :

Cette formation s'adresse principalement aux musiciens, compositeurs de musique, DJ, arrangeurs, personnel de production phonographique. Pas de prérequis spécifiques si ce ne sont des prérequis de niveau global et de positionnement professionnel qui sont analysés lors des entretiens de sélection des candidats.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Apports de connaissances théoriques, exercices pratiques en sous-groupes. Elle laisse une large place aux échanges et aux partages d'expériences et propose des mises en perspective des pratiques professionnelles des participants. Cette formation est centrée sur l'analyse, le commentaire, la critique et la mise en perspective des contrats habituellement pratiqués par les participants, y compris le cas échéant des contrats types. A partir de ces études de cas sont retracés les grands principes et les logiques de rédaction des contrats.

Durée :

21 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

- Appréhender le cadre juridique
- la hiérarchie des normes
- la qualification des contrats, des droits et des rémunérations
- la loi nationale applicable aux contrats transfrontière
- la réforme du droit contrats (code civil) en 2016

Connaître les principes généraux du droit des contrats
les principales règles issues de la réforme du code civil
les conditions de formation des contrats
les annexes
les avenants de révision des contrats
la suspension, la résiliation, la résolution des contrats
la force majeure
les dommages et intérêts
la prescription des actions judiciaires

Définir les acteurs et les contrats réciproques
l'artiste interprète
le compositeur
l'arrangeur
le DJ
le producteur de phonogramme
le producteur de vidéogramme
l'éditeur

Utiliser des contrats types
analyses de contrats types existants
lieux ressources pour les identifier
adaptation des contrats types

Connaître la rémunération des droits des artistes interprètes
la distinction entre rémunération du travail et rémunération des droits
la qualification sociale (L.7121-8 du code du travail) : salaire vs redevance
les avances sur redevances (règle de proportionnalité)
les règles applicables aux cessions de droits sur les phonogrammes
les règles applicables aux cessions de droits sur les fixations audiovisuelles

Appréhender les contrats individuels des artistes interprètes
artiste principal soumis à exclusivité ?
contrat d'exclusivité et clause catalogue ?
le silence ne vaut jamais autorisation (L.212-3 du CPI)
l'absence de distinction commercial / non commercial
le renvoi de L.212-3 alinéa 2 du CPI au code du travail
la présomption de contrat de travail (L.7121-3 du code du travail)
l'influence de la qualification sociale de rémunération (L.7121-8 du code du travail)
les clauses types (chefs d'orchestres, solistes invités, musiciens et choristes non permanents, danseurs non permanents)

Repérer les logiques de fonctionnement
les bonnes pratiques
les enjeux de chaque partie
les marges de négociation

l'anticipation des événements
la résolution des problèmes ou des conflits

Formaliser la relation contractuelle
le champ des responsabilités réciproques
le prix de la prestation artistique
les frais d'approche
les fiches techniques
les mesures de vigilance quant au respect du droit social
les droits d'auteurs
les droits voisins
le droit à l'image

Créer des réflexes préventifs
les niveaux et les échelles de risques
les pouvoirs et les marges de négociation
les difficultés

Etude de cas
cas issus de l'expérience du formateur
cas issus du groupe de stagiaires

Se repérer dans la gestion collective des droits des artistes interprètes
le statut des sociétés de gestion collective
le champ d'intervention des sociétés en activité
les droits et obligations
les droits collectifs (rémunération pour copie privée et rémunération équitable)
ADAMI
SPEDIDAM
La feuille de présence SPEDIDAM
SPPF/SCPP
SACEM/SDRM
SACD
SPRE

Interpréter accords syndicaux
les conventions collectives : CCNEP et CCPA
les accords collectifs d'entreprise

Connaître les aspects spécifiques
la rupture de contrat d'artiste principal et ses conséquences sur la cession des droits voisins
l'auto production par les artistes (musiques actuelles)

Mettre en ligne sur le web

- les contrats avec les plateformes
- les aspects contractuels avec les auteurs
- le formalisme obligatoire de cessions de droits
- les incidences sur les droits d'auteurs et droits voisins
- les règles en matière de rémunération
- les risques en cas de violation des droits
- les enjeux financiers

Evaluation des acquis
tests et quizz
questions et réponses

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

Webographies, textes, exemples de documents, dès leur inscription et plusieurs semaines après la fin de la formation, les stagiaires bénéficient d'un accès à un espace numérique, lieu d'échanges entre eux et le formateur ou la formatrice. Cet espace permet une relation pédagogique dans la durée : avant, pour se préparer, pendant, pour travailler et après la formation, pour élaborer, appliquer et enrichir les acquis. C'est aussi un lieu d'échanges entre l'équipe de l'AGECIF et les stagiaires.